



Guilhem Fabre <2gfabre@gmail.com>

Courriel destiné au Commissaire Enquêteur

Guilhem Fabre <2gfabre@gmail.com>

18 janvier 2018 à 16:40

À : mairieceilhesetrocozels@orange.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Après lecture attentive du dossier présenté par la société Volkswind pour l'implantation de 6 éoliennes sur le site de Ceilhes et Rocozels, je désire faire quelques observations de bon sens.

Concernant le site, il paraît aberrant de vouloir défigurer un paysage jusqu'ici préservé sous le prétexte fallacieux de production électrique qui ne sera jamais consommée en circuit court. La co-construction de deux autres ensembles éoliens dans le voisinage va aggraver la situation et l'impression de mitage déjà présente au coeur du Parc Naturel du Haut Languedoc. Les remarques de l'UDAP sont très claires et laissent entrevoir des inquiétudes légitimes quant aux vues des sites remarquables et les monuments classés mais également sur la présence d'un chemin de grande randonnée qui subirait lui aussi un impact visuel important. Nos terroirs sont riches de paysages naturels et les habitants font beaucoup pour développer des activités autour de ces atouts et en vivre. Les touristes, si l'on en croit un sondage fait dans l'Indre et Loire l'été dernier, répondent à 93% qu'ils ne reviendront pas si des projets éoliens se développent dans ce département, nous devrions transposer cette enquête sur nos causses. Le promoteur, ici, se réfère à un sondage de 2003 en Languedoc-Roussillon où les touristes étaient intéressés par le tourisme industriel. Or, à l'époque il n'y avait pratiquement pas d'éoliennes, on peut comprendre la curiosité du public.

Il semble aussi qu'au moins deux éoliennes poseront des problèmes à la gent ailée et en particulier aux aigles et autres rapaces. L'installation de gadgets type détecteur ou autres effaroucheurs ne sont pas forcément efficaces, les oiseaux sont libres et n'ont pas à être dressés comme des bêtes de cirque. En période nuptiale, c'est pire car leur vol devient erratique, ils ne s'occupent que de leurs amours... Les petits oiseaux doivent faire des efforts eux aussi et faire bien attention. Idem pour les chauves-souris, les orchidées et autres fleurettes! Où est la notion de respect de la nature dans ce contexte? Bien sûr, le promoteur prône le triptyque classique : - éviter, réduire, compenser- et éventuellement accompagner (c'est nouveau!). C'est un argument un peu facile et une fausse excuse. Le mieux serait d'éviter justement l'installation de telles machines dans ce site.

Au chapitre hydrogéologie, l'étude est très légère. Présence de cours d'eaux aux alentours, sol karstique mais aucun lien entre les deux. Y-a-t-il des aquifères, ce qui paraît plausible vu la nature du sol, alimentent-ils les ruisseaux ou les captages, nul ne s'en préoccupe. Outre la pollution accidentelle même avec les précautions obligatoires, il existe un risque de déviation ou de coupure d'alimentation, cela se voit ailleurs en Lozère par exemple. Le risque d'effondrement de cavités souterraines n'est pas à négliger, le karst est un gruyère, et les éoliennes sont très lourdes.

Concernant le bruit, les études paraissent complètes mais très théoriques. En effet, il est difficile de savoir comment se propage le son, les phénomènes d'écho sont parfois surprenants dans ces régions un peu montagneuses et il est regrettable de devoir corriger le tir quand les travaux sont finis. Les nuisances occasionnées par le bruit des éoliennes et les infrasons induits par le passage des pales devant les mâts ne sont pas vraiment pris en compte. Le respect des distances d'au moins 500 mètres ne règle pas tout. Je rajouterai que je suis choquée de voir que le promoteur ne parle que d'habitations et jamais des humains qui vivent dans ces habitations. Cela donne la désagréable impression que l'être humain n'est pas considéré comme faisant partie de la biodiversité du territoire de Ceilhes et Rocozels et que l'on fait abstraction de sa présence, ce n'est pas acceptable.

Je finirai par l'emploi. Le promoteur assure que de nombreux emplois vont être créés. Il faut préciser qu'en effet au début des travaux, ce sont les entreprises locales qui défrichent, créent les accès et préparent le terrain pendant quelques semaines. Mais en phase de montage et d'installation, les promoteurs ne vont pas perdre de temps à former des ouvriers localement. Des équipes spécialisées, le plus souvent étrangères, vont de chantier en chantier et ne restent sur place qu'assez peu de temps. Où est la création d'emploi? Idem pour la maintenance, les promoteurs mutualisent leur personnel, surveillance à distance depuis